



interliaisons

- Page 2 : Rapport sur l'actualité
- Page 4 : Vie syndicale
- Page 6 : Relevé de décisions
- Page 7 : Compte rendu de l'inter-UCR
- Page 8 : Compte rendu de l'inter syndicale
- Page 11 : Appel des retraités CGT pour la journée du 17 septembre
- Page 12 : Tract et argumentaire UCR-CGT



septembre
2020
N° 163

Du 1 au 3 septembre

NOLEAU Cathy
DENIEAULT Michel
POUYON Hélène

Du 8 au 10 septembre

FLORET Jean-Pierre

Du 15 au 17 septembre

VINCENT Martine
JOUCHTER Olivier
ATGER Guy

Du 22 au 24 septembre

LAPORTE Alain

Du 29 au 1^{er} octobre

AUFFEVES Jacques
LEBLOND Martine

Du 6 au 8 octobre

BÉAL Jean-François
MOUHAT Monique

Du 13 au 15 octobre

BERNADET Marie-Françoise
PAUME Mireille

Du 20 au 22 octobre

Atger Guy
POUSSIER Marie-Paule

Du 27 au 29 octobre

BLACHE Daniel
ROUGER Richard

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Bureau
 Commission exécutive
 Intersyndicale

Journée d'action
 Comité Général

RAPPORT SUR L'ACTUALITÉ

Marc
Bastide



Nous revoici ensemble de retour après le confinement difficile à vivre, le déconfinement et les vacances pour un certain nombre d'entre nous. Le Covid a frappé de nombreux retraités, je ne développerai pas, car nous pouvons nous féliciter toutes et tous en ce qui concerne la direction de l'UCR, d'un fonctionnement positif pour continuer à informer, à débattre sur la situation que nous vivons et à revendiquer sur les moyens et les besoins pour la santé, pour notre protection sociale, pour l'augmentation des pensions.

Simplement un petit rappel, les luttes auxquelles nous avons participé avec l'ensemble des retraités et des salariés unitairement ont permis sur de grands sujets de mettre un frein aux retraites par point, au report de l'assurance-chômage et de créer les conditions nécessaires pour essayer de créer un mouvement revendicatif pour une rupture avec le monde d'hier.

Macron et l'enfumage.

Nous le voyons bien, la communication du chef de l'État avec « nous allons changer coûte que coûte » est de l'enfumage.

✦ En ce qui concerne les premiers de cordée, pas grand-chose pour l'hôpital public et les salariés.

✦ Rien pour les salariés dans le commerce, les EHPAD, etc., rien sur le SMIC, rien sur les pensions.

✦ Bien au contraire, le 14 août le Premier ministre a adressé au Président du COR une lettre de saisine par laquelle il commande au COR de produire un nouveau rapport sur les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre financier des systèmes actuels de retraite.

✦ Saisine qui précise la mise en place d'un régime universel qui demeure bien inscrit dans l'agenda gouvernemental. Cette commande est lourde de menaces pour l'avenir de notre système de retraite par répartition.

✦ De même, pour les retraités avec réajustement au mois d'août pour les pensions supérieures à 2 000 euros.

✦ Par contre, dans le flou artistique de leur communication, la mise en place de la 5ème branche n'est pas tournée vers la prise en charge de la Sécurité sociale, mais bien vers l'assuranciel. Nous verrons là aussi fin septembre le rapport demandé par le Gouvernement sur le Grand Âge. Je ne développe pas.

Une drôle de petite musique.

Entendons aussi cette petite musique comme bataille idéologique par homéopathie sur le besoin de la baisse des pensions pour aider les jeunes (Pascal Santoni nous en a donné quelques éléments sortis dans le Monde et le Figaro).

Nous le voyons bien, le couple Medef/Gouvernement fonctionne à merveille : donne-moi de l'argent et je restructure notre modèle social dans toutes les entreprises, comprenant la précaution de créer les conditions de la perte de son boulot dans les entreprises, licenciements et propositions de baisses de salaire, congés, 13ème mois, etc., dans le privé.

Sanction, révocation, mise à pied dans le public et le secteur nationalisé (à la Poste, cheminot RATP, inspection du travail, dans la santé, dans l'éducation).

La CGT porte un projet de rupture.

C'est en ce sens que la CGT porte un projet de rupture sur la question de l'emploi, des salaires, des garanties collectives, de la protection sociale avec une sécu intégrante. Il est important dans cette

Initiative pour les 75 ans de la Sécurité sociale qui se déroulera le 7 octobre

période que la CGT fasse entendre et porte d'autres orientations. L'initiative pour les 75 ans de la Sécurité sociale qui se déroulera le 7 octobre à la Bourse du travail à Montreuil et relayée par les organisations en territoire y contribue. Elle n'a rien d'une commémoration, mais marque au contraire le lancement de la campagne confédérale de reconquête de la Sécurité sociale que la crise sanitaire et économique rend encore plus prégnante.

D'ailleurs, l'espace confédéral sur les questions de protection sociale nous demande une rencontre avec notre Bureau. Nous accueillons et répondons favorablement à cette proposition.

Sur un certain nombre d'éléments, je vous invite à enrichir par vos interventions cette introduction, notamment à partir de vos rencontres, de vos débats, à partir des revendications posées en territoire pendant le confinement et en cette rentrée.

Préparons le 17 septembre

Comment est portée la journée interprofessionnelle d'actions et de manifestations le 17 septembre ? comment ressentez-vous la mobilisation ? L'état d'esprit des camarades et des retraités en général. Nous le voyons bien, il y a nécessité d'une rupture politique, pour cela nous devons faire connaître nos propositions, les décliner en revendications pour gagner la bataille des idées et faire grandir le rapport de forces.

Nous sommes à la croisée des chemins et d'autres choix politiques sont nécessaires, urgents et de plus en plus possibles. En ce qui concerne le 17 septembre, la réunion intersyndicale de mardi soir a réuni la CGT, FSU, Solidaire, les organes de jeunesse. FO et la CGC étaient présents aussi. Même si ces

La CGT présente pour la marche pour le climat le 26 septembre.

2 dernières n'appellent pas au 17 septembre, notons quand même que l'UD FO de l'Allier a appelé hier à participer au 17. Avant-hier, la CEC a acté notre participation à la journée de la marche pour le climat le 26 septembre dans le plan de mobilisation. Sans éluder les débats et les divergences d'appréciation sur cette question et la participation de certaines ONG. C'est cela aussi la richesse de la CGT, la culture des débats.

La vie syndicale..

Hier, l'espace Vie syndicale a lancé la campagne Tour de France sur la syndicalisation avec plan de visite des syndicats et des sections syndicales. L'UCR est pleinement investie dans cette proposition et animation. Alain Laporte vous fera des propositions et une mise à jour de là où nous en sommes en termes de syndicalisation. Je le disais plus haut, la bataille d'idées s'engage avec les syndiqués. Même si la CGT est à la tête des initiatives, des luttes, même si la CGT n'est pas pour rejeter l'opinion publique, avec souvent la complaisance pour être poli des commentateurs des plateaux TV qui eux-mêmes avaient annoncé la disposition de la CGT pendant et après les gilets jaunes. Le constat est quand même là : nous n'arrivons pas à stabiliser nos effectifs, nous sommes toujours en pente confédéralement et y compris à l'UCR.

L'exercice clos 2017 est de 653 225 FNI, l'exercice clos 2018 est de 638 966 soit - 14 569.

Pour l'UCR, l'année clos 2017 99 240 pour l'année 2018 97 745 soit - 1 495.

Et bataille des idées.

Je le disais quelques lignes plus haut, syndicalisation et bataille des idées sont indissociable dans le cadre de construire le rapport de forces. C'est important pour la conquête et la reconquête, pour l'augmentation des pensions, de nos services publics et pas des services au public, de la santé, de la Sécu. Nous avons de plus en plus

de retraité dans la vie et de moins en moins de syndiqués, sans se reprocher, sans se flageller, il faut, il faut vraiment y regarder de plus près pour gagner plus de forces organisées. Qui dit bataille des idées dit lire et faire lire CGT dont Vie Nouvelle qui est complètement et pleinement associée à ce tour de France de la syndicalisation.

Bataille des idées, renforcement, me permettent de faire le lien au **congrès de l'UCR** qui se déroulera du 29 novembre au 4 décembre. D'abord, je pense que toutes les USR et UFR ont reçu les documents pour la préparation de ce congrès. Des sections ont déjà organisé quelques réunions. Vous direz où vous en êtes dans cette préparation avec vos sections UFR et USR.



À ce jour, les conditions sanitaires et techniques sont réunies pour tenir ce congrès. Je pense qu'un congrès national comme le nôtre doit être connu dans toute la CGT et doit faire événement. Mettre en action près de 100 000 syndiqués, cela doit faire événement en territoire, dans les FD, dans la Confédération. Ce n'est pas banal en temps normal donc en cette période, c'est bien un événement.

Préparons ce congrès avec sérénité, avec des débats riches avec nos syndiqués et nos structures. L'UCR a évolué positivement, il faut continuer à développer un syndicalisme CGT de retraités utile et efficace pour les retraités de la CGT.

Les Flyers arrivent

Un-e adhérent-e, une adhésion

100 000 retraités Cgt

Nous sommes 100 000 à avoir choisi de rester ou d'adhérer à la CGT, car comme retraité, nous avons des revendications à défendre.

Certaines revendications sont liées à notre entreprise, mais plus généralement les retraités doivent faire face à des difficultés financières croissantes, à des obstacles dans l'accès aux soins, aux services publics, dans leur lieu de vie.

Pour imposer de nouveaux reculs à la politique d'Emmanuel Macron et vivre pleinement une retraite méritée, les retraités ont besoin d'une CGT plus puissante.

Chacune et chacun d'entre nous est entouré de retraité-e-s susceptibles d'adhérer à la CGT, invitons-les avec confiance à nous rejoindre.

Notre ambition : à chaque adhérent une nouvelle adhésion !

**Un.e adhérent.e
Un.e abonné.e**

Nous avons **besoin d'informations honnêtes, objectives** sur la situation des retraité.e.s et leurs attentes.

Vie nouvelle, le magazine des retraités CGT, édité par et pour les retraités, nous informe, nous alerte, nous conseille et nous ouvre des perspectives pour un "monde d'après" fait de justice et de progrès social.

« C'est le moment ! »

**Abonnez-vous
ou parrainez un.e ami.e**

www.ucr.cgt.fr

Abonnement annuel : 6 numéros.
Individuel : 13 € la première année puis 6,60 €.
Syndical : 15,40 €. Chèques libellés à l'ordre de Vie nouvelle.
263 rue de Paris - 92515 Montreuil cedex

Vie nouvelle

Imp. Rivet Presse Edition, Leninge

Voir l'annexe page 5

Vie Syndicale



Alain
Laporte

En introduction

Le bureau d'hier a acté le dispositif de campagne conjointe de syndicalisation et d'abonnement à Vie Nouvelle que je vous commente aujourd'hui.

J'attire fortement votre attention sur le fait que la réalisation et la réussite de celui-ci reposent sur l'engagement des référents et des coopérants ainsi que sur le collectif promo / diffusion et des diffuseurs de Vie Nouvelle.

Un tableau de suivi sera élaboré comme nous l'avons fait avec le tableau du maintien des liens UCR/USR durant le confinement.

Après le rapport de Marc sur la situation et l'activité revendicative, comme il le souligne, le renforcement du syndicalisme retraités, celui de la diffusion de notre journal comme outil indispensable la bataille des idées, sont des enjeux majeurs pour l'UCR.

La proposition de campagne que nous faisons doit contribuer à atteindre ces objectifs.

Je reviens sur les axes de travail et le mode opérationnel :

Le collectif Promo/diffusion de Vie nouvelle, réuni en conférence téléphonique le 30 juin, a fait sienne la proposition d'associer à la campagne « un adhérent un syndiqué » une campagne:

« **un adhérent un lecteur abonné** » en utilisant le verso du flyer existant.

Pour animer cette campagne dans nos organisations, nous vous proposons de mettre en œuvre le même dispositif de suivi que nous avons initié pour garder le contact avec les USR durant le confinement.

Avec un plan de travail précis, un échéancier pour contacter et organiser avec celles-ci et leurs sections syndicales de retraités des rencontres afin de poser très concrètement la question de la campagne de syndicalisation et de celle de l'abonnement au journal Vie Nouvelle.

AXES DE TRAVAIL :

(Les rencontres sont sous la responsabilité des Référents et des Coopérants).

- Calendrier : pour donner toute sa dynamique à la campagne établir un calendrier, partant du 15 Septembre au 15 Novembre ;
- Contact pris avec l'USR le ;
- Date de la rencontre USR et sections retraités le ;
- État des lieux : ;
- Nombres de syndiqués : ;
- Nombres d'abonnés à Vie Nouvelle : ;
- Quels objectifs d'abonnement pour l'USR détail par section ;
- Initiatives prévues..... ;
- Campagne de syndicalisation « Un adhérent Un syndiqué » avec la campagne d'abonnement « Un adhérent Un lecteur abonné ».

Nous proposons que ces axes de travail soient la trame d'intervention pour engager la discussion lors des rencontres à quelques mois de notre 12e Congrès. Nous pouvons placer celles-ci dans le cadre de sa préparation.

Ces deux questions, renforcement des forces organisées retraités, continuité syndicale, ainsi que la promotion de la diffusion de notre journal Vie Nouvelle sont des enjeux majeurs pour l'avenir de l'UCR.

L'abonnement au journal doit devenir un élément indispensable dans notre campagne.

L'objectif confédéral de clôturer l'année 2019 au 31 décembre 2020 doit s'inscrire dans notre démarche comme une priorité pour l'UCR.

La situation économique, sociale et politique est complexe et nécessite de la part des militants beaucoup d'explications. La bataille des idées fait rage.

Emmanuel Macron vient de désigner un nouveau Premier ministre et le gouvernement a été remanié, ce qui a fait dire à la CGT : le cap de la politique gouvernementale reste le même, c'est le chemin pour y parvenir qui semble différent...

Face à la crise économique, les mêmes solutions et recettes qu'hier : pas d'augmentation du SMIC, des salaires et pensions pour relancer l'économie, pas de réduction du temps de travail pour combattre le chômage.
Les propositions, entre autres, qu'a fait la CGT lors de la conférence sociale du 17 juillet dernier.

Débatte, faire partager ces propositions, nécessite de nous en donner les moyens.

Plus de syndiqués, plus de lecteurs et d'abonnés à notre Journal Vie Nouvelle, ce sont les défis auxquels nous devons répondre.

Annexe

Mode opérationnel pour la campagne:

Le flyer va être tiré à 100 000 exemplaires.

Nous vous proposons la répartition suivante :

- 1 flyer par adhérent à partir de l'état d'Orga 2018 clos, de chaque USR ;
(Cette répartition sera établie et adressée à chaque Référent et Coopérant en fonction de l'USR de sa coopération).
- Un tableau de suivi avec l'ensemble du dispositif, décrit dans la circulaire, sera établi, à charge pour chaque Référent, Coopérant d'en informer l'Espace Vie Syndicale de l'UCR à l'intention de Laure Vagner (l.vagner@cgt.fr) au fur et à mesure des dispositions prises.
- A charge pour le collectif Promo/diffusion et des diffuseurs de s'inscrire dans ce dispositif.



Rappel du calendrier : nous souhaitons inscrire la campagne dans la période du 15 Septembre au 15 Novembre 2020.

Situation orga:

Objectif confédéral, clôture de l'exercice 2019 au 31 décembre 2020.

Point orga:

Clôture 2018 à 97745, soit une perte de 1495 FNI. Une situation déjà expliquée par Marc.

Retard 2019 sur 2018: 5548 FNI pour être à 100%

Date à date au 8 août 2020: retard de 10 583 FNI. Pour mémoire le date à date 2019 sur 2018 était positif de 1486 FNI.

Une partie de ce retard peut s'expliquer à la vue de la situation que nous vivons. Elle nous impose de prendre des dispositions pour résorber ce retard.

Relevé de décisions

Actualité sociale et revendicative, points forts de l'AG de rentrée de la CGT, responsabilité de l'UCR-CGT

Les intervenants partagent l'introduction de Marc. Ils soulignent qu'une certaine peur existe chez certains retraités, peur savamment entretenue par les médias. Ils craignent que nos dirigeants ne fassent subir au monde des retraités les conséquences de la crise, ce que confirment les premières décisions du Président de la République.

Nous avons de bonnes raisons d'être inquiets pour la revalorisation des retraites, pour le financement de la Sécu et pour la réactivation de la loi sur les retraites.

Nécessité que les membres de la Commission Exécutive jouent leur rôle de coopérants pour redynamiser l'activité dans les USR, les aider à impulser un maximum de rencontres avec leurs sections pour que celles-ci prennent des initiatives en direction des syndiqués.

Appel UCR-CGT pour la journée d'action du 17 septembre. Voir page 6

Campagne de syndicalisation et d'abonnement à Vie Nouvelle.

Voir document joint.

Après le Bureau, la Commission Exécutive valide le dispositif de campagne syndicalisation et abonnement à Vie Nouvelle présenté par l'Espace Vie syndicale, cependant elle demande de revoir les modalités d'envoi du matériel.

Présentation du projet d'additif au document d'orientation du 12ème congrès de l'UCR pour validation et vote de la CE. Il s'agit bien d'un additif au document d'orientation, ce qui signifie que le document principal reste celui qui a été envoyé dans les organisations au mois de février. Ce dernier, rappelons-nous, a largement dans son contenu anticipé les conséquences de la pandémie que nous vivons et reste plus que jamais d'actualité.

Le besoin de reconquérir une sécurité sociale universelle et la nécessité de reconstruire une offre de soins au service de toute la population reste les points sur lesquels, les retraités sont les plus sensibles.

Le projet d'additif a été validé par la CE après quelques modifications proposées et retenues. Il sera adressé à l'ensemble de nos organisations, tout comme le document d'orientation il est soumis à amendements dont la date limite de dépôt est fixée au 23 octobre.

Point sur l'organisation pratique du congrès (Monique MOUHAT)

Monique Mouhat informe la CE des obligations sanitaires sur l'organisation de notre congrès, dans l'état actuel de la situation, celles-ci pouvant évoluer. Des contacts ont été pris et des études seront faites avec la direction du Palais des Congrès de St Malo, pour prendre toutes les dispositions utiles afin de tenir notre congrès dans de parfaites conditions de sécurité sanitaire. À ce jour, seule une interdiction préfectorale pourrait remettre en cause la tenue de celui-ci.

La Commission exécutive partage cette décision.

Aspects pratiques (repas, hébergement, prise en charge ...) : la CE a souhaité que la commission d'organisation du Congrès réédite une note pour rappeler toutes ces questions.

INTER- UCR du 10 juillet 2020

Cette réunion s'est tenue en vidéo-conférence.

Hubert
Schwind



Organisations présentes : UCR-CGT, UCR-CFDT, UCR-FO, UNIR-CFE/CGC, UNSA.

Excusée : UNAR- CFTC.

Didier Hotte (FO) : Nous avons dû annuler la réunion qui avait été prévue initialement suite à la pandémie. Mais nous avons pris des engagements lors de la réunion du 3 mars à la CGT. Il s'agissait des questionnaires lancés par la FERPA et pour lesquels nous avons été relancés. FO a envoyé une proposition de réponse concernant le questionnaire « Pensions ». Pas de propositions d'amendements ?

Jean-Marc Schaeffer (UNSA) : Suite à la situation actuelle, il n'y a pas eu de possibilité de travailler sur les questionnaires.

Hubert Schwind (CGT) : Fait un point sur la situation européenne. La CGT a pris le dossier logement sur lequel un travail a été fait et a été communiqué à l'Inter UCR. A priori, rien à ajouter.

Dominique Fabre (CFDT) : Nous avons travaillé sur 3 questionnaires : (...) ils ont été envoyés à Henri Lourdelle et Jesica.

S'agissant du Comité exécutif, la CGT signale que les dates retenues (3 et 4 décembre 2020) tombent au milieu d'instances prévues par la CGT. Ne pourrait-on demander à la FERPA si les dates peuvent être modifiées et dans quelles conditions seront organisées les 2 journées ?

Didier Hotte (FO) : La question sera posée à Agostino Siciliano lors d'un prochain contact.

Dominique Fabre (CFDT) : Nicole Chauveau participe à la commission « Femmes ». Elle n'a pas de nouvelles de l'activité de cette instance. Peut-on avoir un contact avec Mireille Paume.

Hubert Schwind (CGT) : Il excuse Mireille qui n'a pu se libérer aujourd'hui et fera remonter la demande.

Maud Giloux (CFE/CGC) : Remercie pour les travaux qui ont été faits. Elle apportera des éléments complémentaires sur le dossier « Précarité économique » qu'elle communiquera. Des études intéressantes ont été publiées par les Petits Frères des Pauvres, notamment.

Didier Hotte (FO) : On peut aussi travailler sur la fracture numérique. Avons un dossier en cours.

Dominique Fabre (CFDT) : Importance de la question du numérique. Attire l'attention sur les CDCA qui ont pratiquement cessé de fonctionner pendant la pandémie. Au contraire, les Centres Communaux d'Action Sociale ont été très actifs.

Jean-Marc Schaeffer (UNSA) : Revient sur la situation des EHPAD pendant la crise. Leur isolement, ajouté à la fracture numérique, génère une cassure entre les différents âges.

Benoît Jayez (FO) : sur la question de la pauvreté évoquée précédemment, il attire l'attention sur le fait que les Petits Frères des Pauvres font partie de l'association « AGE » qui travaille avec la Commission Européenne.

Dominique Fabre (CFDT) : Elle propose de faire une vidéoconférence en décembre, avant la tenue du Comité Exécutif, dès que l'on aura la date du Comité Directeur.

Didier Hotte (FO) : Accord de toutes les organisations.

Une réunion est également programmée le 16 septembre 2020, de 10h à 12h.



Compte-rendu succinct de la réunion par visioconférence des neuf organisations de retraité·es, le vendredi 28 août 2020

Les six organisations (CGT, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR) se sont réunies en visioconférence le vendredi 28 août 2020, de 10 h à 12 h 30. Les difficultés des organisations FO, CFTC et UNRPA-Ensemble & solidaires, de se connecter illustrent une des limites d'une visioconférence. Maud Giloux (CFE-CGC) a animé la réunion.

Ordre du jour : la difficile rentrée économique, les initiatives en septembre (cinquième risque/branche et financement de l'autonomie, PLFSS 2021, défense des retraités dont le pouvoir d'achat, place des retraités dans la société, Ségur de la santé et EHPAD), soutien à l'inspecteur du travail sanctionné, calendrier et prochaine réunion.

Rentrée économique

Maud Giloux, l'animatrice de la réunion, dresse l'état des lieux de cette rentrée que les autres organisations partagent et complètent. En voici les principaux éléments partagés.

Cette difficile « rentrée économique », début septembre 2020, n'est pas sortie du Covid-19, nous sommes masqués et muselés, le port du masque s'étend partout y compris dans des villes entières.

Le plan de relance ne sera annoncé que le 3 septembre, mais le Premier ministre affirme qu'il est bouclé ; il s'agirait d'un plan à 100 milliards d'euros et, nous promet le Premier ministre, il ne contiendrait pas de hausse d'impôts, alors que l'impôt CSG augmente et que nous savons qu'une fiscalité plus juste pourrait être un élément de « sortie de crise » solidaire. Il a éludé les questions portant sur l'obligation de travailler plus. Nous savons qu'il s'agit de subventionner les entreprises sans leur imposer l'absence de licenciement ni la création d'emplois. Bruno Lemaire, le ministre de l'Economie, annonce qu'il n'y aura pas d'austérité si nous connaissons une croissance de 8 % l'an prochain et si le chômage baisse, deux évolutions. difficilement réalisables. De fait, le gouvernement veut utiliser le Covid-19 pour amplifier et accélérer sa politique libérale.

Les pensions de moins de 2 000 € ont eu une faible revalorisation de 1 %, les autres devaient avoir une « revalorisation » de seulement 0,3 %, et les revalorisations complémentaires entre 2 000 et 2 014 €, qui devaient être entre 0,3 et 1 % en avril ont été repoussées au 1^{er} octobre, ce que nous surveillerons afin, qu'au moins, les engagements soient respectés. L'Agirc-Arrco devrait revaloriser la pension complémentaire le 1^{er} novembre, mais selon l'indice Insee qui ne devrait être que de 0,1 %, suite à la chute du prix des produits pétroliers, et des services affectés par les mesures de confinement.

Nous n'avons pas eu de réponse à notre demande d'un·e ministre ou secrétaire d'État aux retraité·es. Nous utiliserons ce fait pour éclairer la faible place accordée aux retraité·es.

Une propagande s'intensifie, elle prétend que les grands gagnants du covid-19 seraient les retraité·es, (qui ont perçu leur pension pendant la crise sanitaire), du moins celles et ceux qui ne sont pas décédés. Un essayiste proche d'Emmanuel Macron va jusqu'à demander au gouvernement de « *diminuer les pensions pour assurer une solidarité entre les générations* » ! Le dernier numéro du magazine Elle accuse les retraité·es d'avoir détruit les ressources de la planète pendant les 30 glorieuses dont ils ont profité. On entend que les grands parents ne doivent pas aller chercher leurs petits-enfants à l'école... La bataille idéologique doit être au cœur de nos préoccupations.

Nous devons aussi rapidement casser la culpabilisation que ressentent certain·es retraité·es, nous avons des arguments et nous devons les diffuser. Il faut rappeler que les pensions sont quasi gelées depuis 2014 et que les personnes retraitées ont payé le plus lourd tribut à la crise sanitaire par le nombre de morts. Pendant le plus fort de la crise sanitaire, la population retraitée a souvent tenu une place importante dans la solidarité familiale, et, pendant les « vacances », les générations se sont souvent retrouvées « chez les anciens ». Notre campagne pour contrer ces discours propagandistes doit s'adresser aux personnes retraitées et à l'ensemble de la population.

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, Unef, UNL appellent d'ores et déjà à une journée de grèves et manifestations le 17 septembre.

Actions pour la rentrée de septembre

Le cinquième risque / branche et le financement de l'autonomie

Marylène Cahouet, qui a préparé le dossier avec Gérard Gourguechon, rappelle les éléments importants des textes officiels, les deux lois qui ont été promulguées le 7 août et publiées au JO du 8 août.

La loi organique prévoit un transfert de la Cades vers la CNSA de 0,15 point de CSG en 2024. Le prochain PLFSS 2021 contiendra déjà des mesures sur la perte d'autonomie (article 4).

La perte d'autonomie concerne aussi le monde du handicap.

Laurent Vachey, inspecteur des finances, chargé de la concertation, doit remettre un rapport le 15 septembre au Parlement. Il a saisi le HCFEA en demandant de remplir deux questionnaires au contenu orienté, un sur le périmètre et le pilotage de la 5^e branche, l'autre sur le financement. La lettre de mission à Vachey cadre le pilotage de la future « cinquième branche » par la CNSA, le financement et le périmètre de la concertation avec les partenaires sociaux, des instances dont les Conseils Départementaux, les représentant.es des personnes âgées et du monde du handicap, les « financeurs privés dont les assurances » ! Chacun.e peut relire les travaux du HCFEA.

La Sécu paie la crise sanitaire par le biais de la Cades, la CNSA assure la gestion de la 5^e branche (qui échapperait ainsi aux partenaires sociaux), une annexe au PLFSS est créée sur l'autonomie, le privé arrive dans la 5^e branche, le financement passe en partie par l'impôt CSG : une accumulation de choix que nous contestons.

Vachey est aussi chargé de piloter l'identification des sources de financement de la loi grand âge et a proposé de nombreuses pistes : un jour supplémentaire de travail pour la solidarité, la CSG des retraité.es alignée sur celle des actifs, la suppression de l'abattement des 10 % de la pension pour les impôts, le recours à la succession, la prise en compte du patrimoine dans le calcul de l'APA, etc... de nombreuses petites mesures fondées sur des mesures d'économie ou des prélèvements obligatoires qui pèseraient sur les actifs et les retraité.es.

Nos propositions restent plus que jamais d'actualité, la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécu dans la branche maladie, une gestion paritaire et le refus d'une 5^e branche financée de façon hétéroclite et en partie par l'impôt et le privé.

Le PLFSS 2021

Il contiendra, le 15 octobre, les mesures autonomie. Il représente un enjeu plus important que d'habitude dans le contexte de la crise du Covid-19 et du Ségur de la santé. Nous avons les plus grandes inquiétudes sur l'enveloppe financière de l'ONDAM, qui inclura la perte d'autonomie. La réforme systémique des retraites semble repoussée, mais des mesures paramétriques sont possibles.

Le 5^e risque concerne aussi le handicap, mais nous avons peu de liens avec ces associations, nous pouvons interroger nos équipes dans les CDCA sur les liens locaux et nous pourrions prendre contact avec des représentants de ce secteur pour connaître leurs analyses, propositions et revendications.

A l'occasion de l'anniversaire de la Sécu en octobre, une plaque Ambroise Croizat sera apposée à St Etienne, à l'initiative de Convergences Services Publics, est-ce que nous y participerons en tant que G9 pour représenter les retraité.es ?

Décisions :

- **Chaque organisation envoie ses remarques et amendements au texte rédigé par Gérard Gourguechon**, qui a déjà intégré ce qu'ont envoyé CGT et FSU. Ce texte est long mais indispensable pour que les équipes comprennent les enjeux et les intentions du gouvernement. Il conviendra d'y ajouter des repères chronologiques pour que les militantes et les militants comprennent mieux les évolutions et les enjeux.
- **Un texte recto-verso complémentaire « grand public »** est nécessaire. Marylène Cahouet envoie un projet.
- **A priori, nous sommes d'accord pour participer à l'anniversaire de la Sécu** en octobre. Les organisations syndicales vérifient la position de leur confédération. Marylène Cahouet assure le lien avec Convergences publiques.
- **Afin d'anticiper notre réaction sur le PLFSS**, nous tentons d'en récupérer les éléments auprès de parlementaires et de l'ancien sénateur Dominique Watrin qui travaille toujours sur ces dossiers. Marylène Cahouet le contacte.
- **Pour interpeller leurs députés**, Jean-Pierre Floret propose un texte que les équipes départementales pourront utiliser.

Défense des retraité.es, la place des retraité.es, le pouvoir d'achat

Les retraité.es sont culpabilisés, certains restent confinés. La crainte d'une catastrophe dans les Ehpad est évoquée par Pascal Champvert. Dans la discussion, apparaît la nécessité de nous exprimer rapidement sur la défense des retraité.es, la tenue des engagements de revalorisation, la nécessité de ne pas baisser à nouveau les pensions.

Documents disponibles :

- **Un document sur la place des retraité.es** a largement circulé et été amendé. La dernière version a été envoyée par Maud Giloux.
- **Un écrit recto-verso** proposé par Patrice Perret reprend tous les éléments : les retraité.es ont payé cher la crise sanitaire (décès, isolement notamment

dans les Ehpad) car ils ont été sacrifiés, jugés d'être improductifs et inutiles, alors que les retraité·es ont des droits, consomment et sont utiles ; les dépenses quotidiennes ont augmenté et les pensions ont été diminuées ce qui provoque de graves conséquences (dont les droits aux vacances des plus démunis et l'accès aux soins) ; nous refusons de payer l'addition de la crise sanitaire.

- **Pascal Santoni (CGT) a publié dans Médiapart un argumentaire** contre ceux qui veulent faire payer la crise aux retraité·es.

Décisions :

- **Le document recto-verso** qui reprend tous les éléments est regardé, amendé par chaque organisation, il sera envoyé aux militant·es en tant que note argumentaire par Patrice Perret.
- **Patrice Perret propose une expression courte sur le PLFSS** qui intègre le fait que la prise en compte de

la perte d'autonomie nécessite une bonne pension et que l'on ne peut pas imaginer une nouvelle baisse du pouvoir d'achat dans la situation actuelle, alors que les pensions ont été pratiquement gelées depuis 2014.

- **Place des retraités** : Maud Giloux renvoie tout ce qui a été fait dans l'objectif de diffuser une expression en septembre pour répondre à la campagne contre les retraité·es soi-disant privilégiés. Marc, Maud et Marylène font une proposition de texte.
- **Jean-Pierre Floret envoie un projet d'expression sur la gratuité des masques** qui représentent une lourde contrainte financière supplémentaire pour les maigres pensions et les réversions. Des retraité·es ne sortent pas, augmentent leur isolement car ils n'ont pas de masque. Certes certains Conseils départementaux et des Mairies fournissent des masques mais c'est du ressort d'une politique nationale du gouvernement car ceci conduit à des distorsions selon les moyens et les politiques des territoires.

Journée du 17 septembre 2020

A ce jour, seules la CGT, la FSU et Solidaires, parmi nos organisations, appellent à cette journée.

Inspecteur du travail sanctionné

Anthony Smith, inspecteur du travail, après 4 mois de mise à pied, est condamné à aller travailler à 200 km de chez lui et de sa famille. La ministre du travail l'accuse d'avoir appuyé les élues du personnel d'une association d'aide à domicile, d'avoir exigé notamment des masques de protection pour protéger les retraité·es qu'elles côtoient. Le projet de communiqué envoyé par Patrice Perret n'a pas été envoyé, il reste en attente de l'accord de la CFE-CGC et de l'UNRPA-Ensemble & solidaires.

La CFE-CGC convient que le texte parle de la vision des retraités mais que ce dossier concerne aussi les actifs qui se préoccupent de tous les cas de répression. Elle demande la suppression de la dernière phrase au sujet du soutien à la procédure d'appel de la sanction.

Solidaires précise que c'est bien la défense des retraité·es et leur protection qui est au centre du texte. L'inspecteur du travail est sanctionné pour cela, ce qui nous concerne. A l'inverse, la défense de tous les sanctionnés relève des confédérations.

La FSU considère ce cas comme emblématique, Elisabeth Borne sanctionne un inspecteur qui a exigé le port du masque alors que maintenant elle va exiger le port du masque dans les entreprises et faire sanctionner celles et ceux qui n'auront pas de masque !

La CGT ne comprendrait pas qu'une organisation de retraités ne signe pas un communiqué qui concerne directement les retraité·es et non les confédérations.

Décision : Patrice Perret retire la dernière phrase du texte, demande à la CFTC de le signer ainsi, attend lundi la décision définitive de la CFE-CGC.

Agenda

La visioconférence s'avère bien moins efficace qu'une réunion physique, qui exige actuellement une salle aérée pour au moins 40 personnes.

La FSU propose une telle salle qui, de plus, est équipée pour la visioconférence et permet de réunir physiquement les personnes qui peuvent se déplacer et de permettre un suivi en visio pour les autres. Mais cela suppose que la salle soit disponible à la date choisie : il est donc urgent d'arrêter une date qui convienne à toutes et à tous.

Nous déciderons des modalités de la prochaine réunion une semaine avant.

Nous retenons 3 dates possibles pour les organisations présentes et les proposons aux trois organisations absentes : **jeudi 24, vendredi 25 et lundi 28 septembre**. Maud Giloux propose ces dates aux trois organisations absentes aujourd'hui, avec une préférence pour le jeudi 24 septembre.

L'Appel des retraités CGT

Retraités, salariés, jeunes, solidaires le 17 septembre

Les retraités et les personnes âgées sont les principales victimes de la pandémie : ils représentent 80 % des décès dus au coronavirus, dont la moitié en Ehpad. C'est pourtant eux qu'une campagne insidieuse tente de rendre responsables de la crise économique, pour justifier une baisse des pensions et de leurs revenus au nom de la solidarité entre générations.

« Pour sauver quelques personnes très âgées, on va mettre au chômage des milliers de gens ! » s'exclame Christophe Barbier sur BFM-TV. **Mensonge!** Ce n'est pas pour protéger les anciens que l'économie a été arrêtée, mais pour sauver le pays d'un désastre auquel nous a conduit la politique d'Emmanuel Macron et de ses prédécesseurs : destruction des stocks de masques, délocalisation des productions de tests, démantèlement de l'hôpital public, qui n'a pas permis de traiter toutes les personnes à risque, quand on ne s'est pas contenté de les accompagner à la mort dans certains Ehpad, sur directive ministérielle !

Si l'État avait joué son rôle au service de l'intérêt général en renforçant son système de santé, la France aurait pu faire face à la pandémie sans confinement général. Les conséquences de la crise économique auraient pu être atténuées au bénéfice des jeunes et des salariés.

La campagne de dénigrement des retraités permet au député macroniste, rapporteur de la partie assurance vieillesse du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021, « d'imaginer que certaines prestations comme les pensions pourraient être sous-revalorisées ».

Nous ne l'accepterons pas. Le redressement de notre économie implique que l'on sorte de l'austérité pour développer un Plan de relance du pouvoir d'achat des salariés et des retraités. **En 12 ans, le pouvoir d'achat des retraités a été réduit de 20 %.** Ces dernières années, le blocage des pensions et des complémentaires, la hausse de la CSG, l'ont encore amputé alors que les prix des produits de consommation courante augmentent de 6 % en moyenne, ceux des fruits et légumes de 12 %.

Le Plan de relance gouvernemental va profiter surtout aux actionnaires et aux grandes fortunes. Redonner du pouvoir d'achat aux retraités, c'est bon pour tous. Les retraités représentent 52 % de la consommation en France, maintenir et augmenter leur pouvoir d'achat contribuera à la relance de l'économie.

L'UCR-CGT invite les retraités à se joindre aux rassemblements et manifestations à l'appel de la CGT, la FSU, Solidaires, des organisations de jeunesse FIDL, MNL, UNEF, UNL, le 17 septembre contre la précarité et la pauvreté, pour le développement des services publics, l'abandon de la réforme des retraites, la hausse des salaires et des pensions.

L'UCR-CGT. Montreuil, le 2 septembre 2020

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **J'adhère à la CGT**

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél. ➤

Bulletin à retourner à

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

